

Tester vos EPI

V2-14/06/2021

PRESTATIONS ASNR

Fiche information

Depuis plus de 30 ans, l'ASNR réalise des travaux de recherche et d'expertise en matière de sûreté des installations et des équipements face aux risques. Il valorise ce savoir-faire en vous permettant d'accéder à ses laboratoires de recherche et ainsi, mettre à votre disposition ses bancs d'essais et plateaux techniques pour tester vos équipements.

Le Laboratoire d'Etude sur le Comportement des Equipements et de la Ventilation (LECEV) effectue des recherches et des prestations dans ses installations expérimentales et sur site dans le domaine de la mécanique des fluides appliquées aux transferts d'espèces dans l'air, à la ventilation et à la filtration, ainsi que dans le domaine du comportement des équipements contribuant au confinement des conditions normales de fonctionnement aux conditions accidentelles.

Contact :

Service du confinement et de l'aérodispersion des polluants (SCA)

Céline MONSANGANT-LOUVET
celine.monsanglant-
louv@ASNR.fr Tél: +33 (0)1 69
08 29 13

Nos références d'experts

L'ASNR apporte son appui technique aux Pouvoirs Publics nationaux (DGPR, DGS, DGT, ...) et aux services déconcentrés de l'Etat sur le territoire (ARS, DREAL, DIRECCTE, Préfectures, ...).

Nos références clients

Depuis plus de 30 ans, le LECEV procède à des qualifications et des tests sur des équipements de sûreté pour le compte d'exploitants du nucléaire (CEA, ORANO, EDF) et leurs sous-traitants, et test des EPI pour des fabricants de matériels (HPC, MATISEC, Paul Boyé...) utilisés dans le secteur industriel ou médical.

Vous êtes :

- Un industriel du nucléaire ou de la chimie.
- Un fabricant d'équipements de protection individuelle (EPI) ou d'équipements de sûreté/sécurité.

Vos objectifs :

- Faire tester vos EPI, conformément aux exigences européennes,
- Vérifier la fiabilité de vos équipements, leur conformité à un cahier des charges ou à une norme.

Informations techniques

Le LECEV possède plusieurs bancs d'essais EPI permettant les essais suivants :

- Mesures aérauliques :
 - Débit d'air alimentant l'équipement
 - Surpression dans l'équipement
 - Facteur de protection vis-à-vis d'un aérosol de NaCl de 0,6 µm
 - Taux de fuite vers l'intérieur vis-à-vis d'un aérosol de NaCl de 0,6 µm

- Tester des équipements soumis à des contraintes particulières.

Nos solutions :

Le LECEV vous propose ses services pour réaliser des essais sur :

- des vêtements de protection contre la contamination radioactive ou chimique suivant les normes EN 1073-1, EN1073-2, EN 13982-1 et 2,
- des gants de protection suivant la norme EN 421.

- Teneur en CO2 dans l'air inhalé dans le heaume de l'équipement

- Mesures mécaniques :

- Résistance d'accouplement

- Mesures liées au confort :

- Bruit au niveau des oreilles d'un porteur d'un Equipement de Protection Individuelle ventilé
- Essai pratique de performance.



Banc d'essais EPI. Essais avec gant et tenue étanche non ventilée (TENV). Photos : LECEV.
Gauche : essais avec tenue étanche ventilée (TEV).
Photo : O. Seignette, M. Lafontan/Médiathèque IRSN.

(Accréditation Cofrac Essais, n° 1-7444, portée disponible sur www.cofrac.fr)

www.asnr.fr • [in asnr](https://www.linkedin.com/company/asnr) • [@asnr](https://twitter.com/asnr)